

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 18 janvier 2020 à 19H

Étaient présents : Mmes et MM. Jean-Luc ANDRE, Eric BELLOLI, Kenty BLANC, Patrick CHABERT, Antoine CHAUVET, Bernard CHENE, Marie-Hélène DULAC, Olivia LOPS, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY, Nathalie VERGNE.

Absents : Audrey COMBET (Procuration à PITHOUD C), Reine COURT (excusée), Amélie MILLERET (Début de séance).

Le Procès-verbal de la séance du 08 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ELECTION D'UN MAIRE DELEGUE ET D'UN ADJOINT SANS ELECTION COMPLEMENTAIRE PREALABLE : Suite à la démission de M. Jean-Claude DURAND, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'élection d'un maire délégué et d'un 5^e adjoint sans élection complémentaire préalable. Sont élus à la majorité = Mairie délégué de Montaimont : M. Patrick PROVOST (14 voix et un blanc) et Marie-Hélène DULAC, 5^e Adjoint (14 voix et 2 blancs).

VALIDATION DES INDEMNITES DE FONCTION : M. Le Maire informe le Conseil de la nécessité de valider les indemnités de fonction fixées par délibération du 27 mai 2020 suite aux nouvelles élections des maires délégués et des adjoints, proposition approuvée à l'unanimité

DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS : Sont désignés à l'unanimité :

SIVU Grand Coin Titulaires : Daniel PELLISSIER et Nathalie VERGNE, Suppléant : Raymonde REY

SIEPAB Titulaires : Eric BELLOLI et Marie-Hélène DULAC, Suppléant : Patrick CHABERT

SI de la Lauzière Titulaires : Olivia LOPS et Jean-Luc ANDRE, Suppléants : Eric BELLOLI et Chantal PITHOUD

Association des Communes forestières Jean-Marc PELLISSIER et Olivia LOPS

SEML Centrale des Demoiselles Antoine CHAUVET, Jean-Marc PELLISSIER, Amélie MILLERET, Eric BELLOLI

SAEML St François Longchamp Tourisme Patrick PROVOST, Chantal PITHOUD, Antoine CHAUVET, Patrick CHABERT, Amélie MILLERET, Kenty BLANC, Bernard CHENE, Audrey COMBET

Commission d'Appel d'Offres : *Président :* Patrick PROVOST, *Titulaires :* Bernard CHENE, Chantal PITHOUD et Daniel PELLISSIER, *Suppléants :* Jean-Luc ANDRE, Olivia LOPS et Marie-Hélène DULAC

Commission de DSP : *Président :* Patrick PROVOST, *Titulaires :* Antoine CHAUVET, Chantal PITHOUD, Marie-Hélène DULAC, *Suppléants :* Patrick CHABERT, Audrey COMBET, Raymonde REY.

Commission intercommunale de sécurité et Commission PCS : MM. Patrick PROVOST, Jean-Marc PELLISSIER, Kenty BLANC, Mmes Raymonde REY, Chantal PITHOUD, Olivia LOPS, Nathalie VERGNE

Le Conseil désigne également les membres de commissions mixtes paritaires prévues dans les DSP et les membres des différentes

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'ACHAT DE TESTS COVID : La Commune de Saint François Longchamp a souhaité comme d'autres stations, s'engager dans une démarche de dépistage en se portant acquéreur de tests antigéniques auprès du Département. Après lecture de la convention proposée, le Conseil valide l'achat de tests auprès du Département et autorise le Maire à signer la convention et à refacturer les tests à prix coûtant aux sociospros qui ont souhaité en acquérir pour leurs saisonniers.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC LE CENTRE DE GESTION : La Commune a signé plusieurs conventions avec le centre de Gestion de la Savoie, conventions qui arrivent à terme et qu'il convient de renouveler : convention pour le contrat de groupe pour l'assurance des risques statutaire et pour le risque prévoyance, adhésion au service intérim, et prolongation du contrat pour la mission de médiation préalable obligatoire. Le Conseil décide à l'unanimité de valider ces propositions.

PROJET DE DECLASSEMENT PARTIEL DE LA VC 10 : M. le Maire rappelle au Conseil la volonté de déclasser la partie basse de la VC10 afin de viabiliser le projet immobilier de la Vigie. Le Conseil approuve la désaffectation et le déclassement de la partie basse de la Voie Communale n°10, située au lieu-dit Longchamp, telle que présentée sur le plan et autorise le Maire à déclasser l'emprise indiquée en étant dispensé d'une enquête publique.

BAUX RURAUX ET TRANSFERT DU BAIL DE LOCATION - PATURAGE DES PLATIERES : Le Conseil décide d'engager la démarche d'harmonisation des baux et contrats de location des terrains communaux sur l'ensemble du territoire communal et propose, dans l'attente, de faire une mise à disposition gratuite du pâturage des Platières plutôt qu'un transfert de bail.

CONSULTATION POUR LES MARCHES ESPACES VERTS, SENTIERS, FLEURISSEMENT, PISTE LUDIQUE VTT : Les marchés accordés pour l'entretien des espaces verts, voiries et sentiers arrivant à terme, le Conseil charge les membres des commissions pour établir un cahier des charges pour une nouvelle consultation, ainsi que pour le fleurissement sur les trois communes et le projet de création d'une piste ludique VTT sur Montgellafrey.

QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal :

PREND ACTE des rapports annuels 2019, établis par le SIEPAB, sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

DECIDE d'accepter la proposition pour l'acquisition de la parcelle située à La Pallud concernant le parking ;

PREND CONNAISSANCE de la demande de mise à disposition d'un terrain pour l'activité « balade en chiens de traîneau » et décide de renouveler la convention précédente dans les mêmes conditions.

CONFIE la maîtrise d'œuvre à ALP'EPUR pour le détournement du rejet des eaux pluviales et eaux traitées de Charrières.

'u par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 19 janvier 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST

